



Pour lutter contre les cybercriminels et les cyber-délinquants, le gouvernement se donne pour mission la sécurisation de son cyberspace. C'est en tout cas la substance de ce que l'on peut tirer d'un document présenté à cet effet le 29 mars dernier à Yaoundé.

Ledit document, présenté selon Défis Actuels au cours d'un Conseil de Cabinet organisé dans les services du Premier ministre trace la voie à suivre par le gouvernement, pour lutter efficacement contre ces fléaux devenus monnaie courante au Cameroun tels que : les groupes mafieux, d'islamistes et de sécessionnistes radicaux,

« Les menaces dues à la cyber-sécurité résultent de la complexité des liaisons de télécommunications et des infrastructures TIC », pense Minette Libom Likeng. Ministre des poste et télécommunications.

Pour y parvenir, précise le journal, le gouvernement camerounais songe à un certain nombre de mesures dont les premières sont d'ordre technique. Ici, il devrait notamment s'agir de l'homologation des équipements de réseaux de télécommunications connectés et des dispositifs d'accès, le contrôle et la surveillance permanente des infrastructures critiques nationales, à travers des approches et des technologies de gestion des risques normées aux standards internationaux. La deuxième vague de mesures est d'ordre organisationnel et vise à identifier les parties prenantes et mettre en œuvre les plans d'action contre d'éventuelles

attaques.
